



Envoi au contrôle de légalité le : 6 décembre 2023

Publication électronique le : 6 décembre 2023

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 20 NOVEMBRE 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Maryse DELASSUS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Pierre GEORGET, Mme Stéphanie RIGAUX.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT.

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - ATELIER CANOPE D'ARRAS - ANNÉE
SCOLAIRE 2023 / 2024**

(N°2023-490)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais – pacte des réussites citoyennes » ;

Vu la délibération n°5 de la Commission Permanente en date du 11/07/2016 « Convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit – Atelier Canopé d'Arras » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 06/11/2023 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer à l'atelier CANOPÉ d'ARRAS une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 500 €, pour l'année scolaire 2023-2024, dans le cadre du concours apporté à la politique départementale et des contributions au développement des usages des outils numériques au sein des collèges, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-288H01	657382/93288	Subventions aux associations de l'enseignement secondaire et supérieur et colloques	57 000,00	16 500,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 20 novembre 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bilan d'activité

Atelier Canopé 62 - Arras

*Pour le
Conseil départemental
du Pas-de-Calais*

**ANNÉE SCOLAIRE
2022-2023**

RÉSEAU CANOPÉ

Réseau de formation des enseignants

En 2020, Réseau Canopé, opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, s'est vu confier une nouvelle mission par le ministre Jean-Michel Blanquer : la formation tout au long de la vie des enseignants, et notamment leur formation au numérique et par le numérique, en lien étroit avec les services centraux et académiques de formation.

À l'écoute des besoins identifiés sur le terrain et des attentes des acteurs institutionnels, Réseau Canopé conçoit et met en œuvre une offre nationale de ressources et de formations – en présentiel et à distance – permettant aux enseignants de développer leurs compétences, leurs savoirs et leurs pratiques professionnelles.

Fort de ses 12 directions territoriales (régions académiques), de ses 5 directions académiques (Corse et Outre-mer) et de ses 102 Ateliers Canopé départementaux, Réseau Canopé propose des actions de formation et d'accompagnement :

- en présentiel, dans les établissements scolaires et dans les Ateliers Canopé, lieux d'accueil, de formation et de partage pour l'ensemble de la communauté éducative ;
- à distance, à travers une offre déployée selon des formats variés (MOOC, webinaires, parcours...), aux objectifs gradués (de la découverte à la maîtrise) ;
- à travers des ressources pédagogiques vidéo, audio et numériques, pour enrichir les pratiques pédagogiques des enseignants au quotidien.

La Librairie de l'Éducation, à Paris, et deux autres services complètent cette offre nationale dédiée aux enseignants : le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information), en charge de l'éducation aux médias et à l'information ; le Munaé (Musée national de l'Éducation), installé à Rouen, qui assure la valorisation scientifique, patrimoniale et documentaire de plus de 950 000 objets et documents. À l'international, l'expertise de Réseau Canopé est sollicitée par les bailleurs internationaux ou les postes diplomatiques pour accompagner des réformes éducatives, former les enseignants et mettre ses ressources pédagogiques à disposition. Enfin, Réseau Canopé est en charge du programme européen de jumelages eTwinning pour la France, un programme utilisé par plus d'un million d'enseignants en Europe et 70 000 en France.

Positionné au cœur des enjeux de la transformation numérique de l'éducation, Réseau Canopé s'investit en outre dans le déploiement de projets nationaux de formation numérique comme « Territoires numériques éducatifs » (TNE), e.Inspé ou PIX. L'opérateur propose également des services de soutien aux enseignants pour assurer la continuité pédagogique, en période de pandémie notamment. Il développe une offre de conseils et d'expérimentations à destination des entreprises EdTech à travers son « accélérateur pédagogique » destiné à développer les meilleurs usages pédagogiques des solutions EdTech, une action inscrite au cœur de la dynamique « Poitiers, capitale de l'Éducation » portée avec le rectorat de Poitiers, le CNED, l'IH2EF, le Futuroscope et l'Université de Poitiers.

RÉSEAU CANOPÉ
Marie-Caroline Missir
Directrice générale

Téléport 1 bâtiment @4 – 1, avenue du Futuroscope
CS 80158 – 86961 Futuroscope Cedex
05 49 49 78 78 – contact@reseau-canope.fr

reseau-canope.fr

[@reseau_canope](https://www.instagram.com/reseau_canope)

SOMMAIRE

<i>Accompagnement de la politique éducative du Département</i>	4
FORMATION Premiers usages des tablettes Android	4
FORMATION Ambassadeurs ENT	5
ACCOMPAGNEMENT WebRadio 62	5
Démarche <i>Promeneurs du Net 62</i>	6
Dispositif <i>Collège au cinéma</i>	6

<i>Réseau Canopé forme et accompagne les enseignant·e·s et la communauté éducative</i>	7
LAB'Canopé	7
Formations dans le cadre de l'EAFC	8
Formations dans le cadre de la Cité éducative de Lens	11
À distance	12

<i>Ressources et outils mis à disposition par Réseau Canopé</i>	13
<i>Mises à disposition des salles et espaces</i>	14

1

Accompagnement de la politique éducative du Département

FORMATION Premiers usages des tablettes Android

Accompagnement du déploiement des tablettes (vagues 4, 5 et 6).

OBJECTIFS

- S'interroger sur les usages pédagogiques de la tablette en classe
- Définir des intentions pédagogiques en lien avec le numérique
- Questionner la plus-value du numérique

DESRIPTIF

Durant cette initiation, les participants sont invités à prendre en main l'outil en testant plusieurs fonctionnalités et à réfléchir sur les pratiques pédagogiques en lien avec l'usage de la tablette. Il s'agit d'un accompagnement aux premiers pas

pour intégrer l'outil à sa pratique de classe. À la suite de cet accompagnement, les participants peuvent assurer le relais auprès de leurs collègues, il serait, dans ce cas, souhaitable de mobiliser un ou deux ambassadeurs par discipline.

PUBLIC

- Enseignant·e·s des collèges
- Référent·e·s TICE

DURÉE

2 heures

NOMBRE DE COLLÈGES FORMÉS

36

NOMBRE DE PARTICIPANTS

224

FORMATION Ambassadeurs ENT

OBJECTIFS

- Permettre l'accompagnement des parents à la connexion sur l'ENT
- Initier aux outils de communication de l'ENT
- Faire découvrir les outils collaboratifs de l'ENT

DESCRIPTIF

- Présentation générale de l'ENT.
- Découverte du type réseau social.
- Création d'un compte sur l'ENT via Educonnect.
- Gestion de son profil et des notifications.
- Découverte des fonctionnalités pour communiquer.

PUBLIC

Toute personne volontaire salariée ou bénévole dans une association qui accompagne les parents de collégiens et s'intéresse au numérique.

STRUCTURES CONCERNÉES

Centres sociaux, services municipaux, services des EPCI, maisons France services, associations, structures d'aide à domicile, médiathèques / bibliothèques...

DURÉE

2 heures

NOMBRE DE SESSIONS

4

DATES & LIEUX

13/01/2023 – Béthune

27/03/2023 – Hesdin

03/04 et 02/05/2023 – Fruges

NOMBRE DE PARTICIPANTS

29

ACCOMPAGNEMENT WebRadio 62

OBJECTIFS

- Utiliser le matériel mobile de Webradio
- Faire un montage audio
- Développer des compétences journalistiques
- Gérer le projet sur l'année

PUBLIC

Équipes projet WR62 au sein des collèges

DESCRIPTIF

- Une journée est dédiée au lancement de la nouvelle saison : distribution du matériel, prise en main de celui-ci, présentation du déroulé de l'année.
- Accompagnement des équipes projet à la création de 3 podcasts par les élèves.

NOMBRE DE COLLÈGES ACCOMPAGNÉS

37

Démarche Promeneurs du Net 62

L'Atelier Canopé accompagne la démarche initiée par la Caf 62 depuis 2018. L'Atelier Canopé construit l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique en étroite collaboration avec le coordonnateur départemental, en lien étroit avec le Comité technique (Caf 62, Département, MSA 59-62, État, Fédération des centres sociaux 59-62, Atelier Canopé 62-Arras).

L'Atelier Canopé dispense des formations aux Promeneurs du Net, organise un évènement départemental qui permet de rassembler le réseau des Promeneurs du Net et met à disposition ses locaux pour ces différentes actions.

L'Atelier Canopé est également membre du Comité de pilotage.



Journée départementale sur le e-sport et ses métiers (06/12/2022)

Dispositif Collège au cinéma

Participation aux comités de pilotage et de sélection des films

2

Réseau Canopé forme et accompagne les enseignant·e·s et la communauté éducative

LAB'Canopé

L'Atelier Canopé, incubateur pédagogique et tiers-lieu éducatif, met son expertise au service de l'ensemble de la communauté éducative en lui permettant d'interagir autour de thématiques diverses et variées. Il a organisé des temps d'échanges et d'expérimentation, de véritables « Ping pong pédagogiques » afin que la communauté éducative puisse découvrir et tester ressources, outils et mobilier en toute convivialité.

Thématiques

- Fablab à l'école
- *Escape game* pédagogique
- Gestion des comportements
- Stéréotypes de genre
- Aménagement des espaces
- Cybersexisme
- Préparer sa rentrée avec les EBEP
- EDD et transition écologique

Lieu

Atelier Canopé 62-Arras

Formations dans le cadre de l'EAFC

1- Formations proposées dans le Plan académique de formation continue

- L'escape game pédagogique : un jeu coopératif au service des apprentissages
- Ambassadeurs eTwinning
- Découvrir PIX et se former au numérique
- Pixathon : découvrir PIX, se former et passer la certification

2- Parcours de formation pour préparer le CPLDS (Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire)

Les Ateliers Canopé du Nord et du Pas-de-Calais ont participé à la construction et à la mise en place de ce parcours de formation avec l'académie de Lille (service DRAIO) et l'INSPE Lille HdF.

3- Formations en établissement (FEE)

Pédagogies actives et aménagement des espaces scolaires

Collège des 7 vallées et école primaire - Hesdin

Nombre de participants

- 9 enseignant·e·s de l'école
- 6 enseignant·e·s du collège

Objectifs

- Prendre conscience des enjeux d'un aménagement scolaire
- Établir un état des lieux des pratiques pédagogiques
- Mettre en place un langage commun

Bilan

Réflexion sur les enjeux de la classe flexible, nécessité de faire cohésion au sein des équipes notamment pour le 1^{er} degré.

Suite à donner pour un prototypage des salles en septembre.

Collège Henri Wallon - Méricourt

Nombre de participants

- 9 enseignant·e·s du collège
- 3 enseignant·e·s spécialisé e·s (SEGPA et ULIS)

Objectifs

- Prendre conscience des enjeux d'un aménagement scolaire
- Établir un état des lieux des pratiques pédagogiques
- Mettre en place un langage commun

Bilan

Le collège possède déjà une salle flexible pour les EBEP (classe ULIS et SEGPA). La principale souhaite réellement engager une dynamique commune. Un référent pédagogique est présent. Les équipes souhaitent visiter des salles flexibles en fonctionnement avant de travailler sur des outils – comme le plan de travail – et sur le prototypage de nouveaux espaces envisagés (dont le foyer des élèves).

Collège François Mitterrand - Arras

Nombre de participants

7 enseignant·e·s du collège

Objectifs

- Prendre conscience des enjeux d'un aménagement scolaire
- Établir un état des lieux des pratiques pédagogiques
- Mettre en place un langage commun

Bilan

Pas de prototypage de salle mais réflexion sur la pédagogie, les enseignants vont tester des choses en classe, ils vont peut-être s'observer lors de séances pour partager des pratiques.

Un autre temps sera envisagé pour le prototypage.

La principale souhaite travailler sur le hall avec les élèves du CEC (date à envisager pour octobre avant les vacances d'automne).

Gestion de situation de crise

Collège Émile Zola - Marles-les-Mines

Nombre de participants

17

Contexte

Suite à un incident avec un élève, les enseignants ont sollicité le principal pour être formés à gérer un élève au comportement violent.

Objectifs

- Comprendre les enjeux du développement des compétences psychosociales chez les élèves
- Connaître les concepts et quelques outils pour apprendre à réguler ses émotions et gérer les comportements
- Identifier les antécédents et les conséquences des comportements problématiques
- Élaborer des plans d'intervention qui permettent d'opérationnaliser le protocole de gestion de crise
- Découvrir les principes de la contention physique

Formations dans le cadre de la Cité éducative de Lens

Pédagogies actives et aménagement des espaces scolaires

Niveau 1

Collèges Jean Jaurès et Jean Zay et lycée Auguste Béhal - Lens

Nombre de participants

- 4 issus du collège Jean Jaurès
- 6 issus du collège Jean Zay
- 2 issus du lycée Auguste Béhal

Objectifs

- Prendre conscience des enjeux d'un aménagement scolaire
- Établir un état des lieux des pratiques pédagogiques
- Mettre en place un langage commun

Bilan

- La professeure documentaliste du collège Jean Jaurès souhaiterait réfléchir à l'aménagement du CDI.
- Pour poursuivre les formations et mettre en place l'étape suivante de l'accompagnement, il est nécessaire que des espaces à aménager soient identifiés dans chaque établissement et qu'une équipe d'« usagers » de ces espaces soit constituée.

Niveau 2

Collèges Jean Jaurès et Jean Zay - Lens

Nombre de participants

- 6 issus du collège Jean Jaurès
- 5 issus du collège Jean Zay

Objectifs

- État des lieux après un accompagnement réalisé en 2021-2022
- Répondre aux problématiques qui ont émergé
- Freins et entraves au plein usage des espaces qui avaient été prototypés

Bilan

- Concernant les salles d'étude, des micro-solutions ont été envisagées pour répondre aux problématiques identifiées.
- Des échanges sur pédagogie et aménagement ont été engagés, mais il n'a pas été possible de construire une réflexion plus aboutie car aucun espace à réorganiser n'a été identifié en amont.

À distance



→ Des formations en ligne proposées par les Ateliers Canopé des Hauts-de-France.



Des formations courtes et pratiques en libre accès pour enrichir les pratiques pédagogiques.

Thématiques

- Adapter ses gestes et postures professionnels
- Agir pour le bien-être des élèves
- Développer l'autonomie des élèves
- Éduquer à la transition écologique et sociale
- Enseigner avec le numérique

→ Des sessions de certification ont été mises en place à l'Atelier Canopé d'Arras.

- Enseigner avec les sciences cognitives
- Évaluer
- Éviter l'échec scolaire
- Faire classe à tous les élèves
- Faire classe dehors
- Favoriser le bien-être professionnel
- Lutter contre le harcèlement
- Renforcer la coéducation

➔ www.canotech.fr



Chaque semaine, la parole est donnée à des personnes « extra ordinaires » qui font vivre et évoluer l'école.

➔ extraclasse.reseau-canope.fr



Plateforme de formation continue.

➔ magistere.education.fr/reseau-canope

3

Ressources et outils mis à disposition par Réseau Canopé

les fondamentaux

Plus de 500 films d'animation et leurs fiches d'accompagnement, pour apprendre de façon ludique les notions fondamentales de primaire.

➔ lesfondamentaux.reseau-canope.fr



Des jeux mathématiques : jeux numériques, jeux de société, concours.

Thématiques

- Français
- Mathématiques
- Sciences et technologie
- Enseignement moral et civique
- Enseignement bilingue
- Musique
- Méthodes et outils pour apprendre

➔ www.mathador.fr



Pour concevoir des parcours numériques (jeu de piste et *escape game*) à utiliser sur des appareils mobiles (tablettes et smartphones) en mode débranché.

➔ pegase.canope-ara.fr



Pour créer des activités pédagogiques en ligne.

www.quiziniere.com



Plateforme européenne qui offre aux enseignants de 44 pays la possibilité d'entrer en contact afin de mener des projets d'échanges à distance avec leurs élèves à l'aide d'outils numériques.

www.etwinning.fr

4

Mises à disposition des salles et espaces

Pour les formations, l'Atelier Canopé d'Arras met à disposition :

- un espace ouvert ;
- 3 salles fermées (Flexi 16, 19 et 36) ;
- un EscapeLAB et
- une salle de conférence (capacité de 140 places assises).



Atelier Canopé 62 - Arras

37 rue du temple
Porte 3
62012 Arras CEDEX

contact.atelier62@reseau-canope.fr



[@canope_62](https://twitter.com/canope_62)



www.facebook.com/canope62/

Monsieur Jean-Claude LEROY
Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9

Lille, le 13 septembre 2023

Affaire suivie par : Elisabeth LANSEL
[REDACTED]

Objet : demande de subvention pour l'année 2023-2024

Monsieur le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

L'Atelier Canopé 62 - Arras poursuit depuis de nombreuses années son accompagnement de la communauté éducative dans les collèges du département en leur proposant ressources et formations dans les locaux d'Arras, mais également à travers un réseau de partenaires sur l'ensemble du département. Il participe activement à l'accompagnement des usages des outils numériques déployés dans les collèges par le Conseil départemental et accompagne les actions éducatives qu'il propose.

La formation des enseignants et de la communauté éducative élargie (tout adulte qui a une action d'éducation envers des jeunes) représente le cœur des missions de Réseau Canopé. Cette mission première est accompagnée d'autres actions que sont le recueil de besoins de la communauté éducative, l'accompagnement et l'expertise de projets éducatifs et pédagogiques, l'évaluation.

À l'échelle nationale et locale, Réseau Canopé participe au développement des Ed'tech en réalisant des audits pour que ces entreprises puissent développer des ressources et outils qui répondent aux besoins de la communauté éducative. Réseau Canopé accompagne les politiques locales et nationale en proposant des formations aux formats et modalités divers qui permettent à la communauté éducative de rencontrer des chercheurs et d'être au fait de l'actualité éducative et pédagogique (cf. la plateforme Canotech).

En ce qui concerne plus particulièrement l'Atelier Canopé 62 - Arras, il est impliqué dans de nombreux projets locaux. Il collabore avec la Caf 62 et l'Education nationale (DSDEN 62 et Rectorat), la SDJES 62. Il apporte notamment son expertise en matière d'accompagnement à la réflexion sur l'aménagement des espaces scolaires.

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'Atelier Canopé 62 - Arras poursuivra ses actions d'accompagnement et de formation des enseignants et de la communauté éducative en mettant à leur disposition ses compétences en expertise et ingénierie pédagogiques et en formation. Il pourra également accompagner différents projets éducatifs et culturels.

Afin de pouvoir maintenir ces actions, je sollicite pour l'année 2023-2024 une subvention ainsi que la poursuite de la mise à disposition gracieuse des locaux sis 37 rue du temple à Arras.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Pour la Directrice générale et par délégation,
Le Directeur territorial,
DT des Hauts-de-France


Julien **DOCHEZ**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Éducation et des Collèges
Service Administratif et Financier

RAPPORT N°31

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 20 NOVEMBRE 2023

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - ATELIER CANOPE D'ARRAS - ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

Comme le réaffirme le pacte des réussites citoyennes « agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais », le Département du Pas-de-Calais porte une ambition forte de coopération, de co-construction des politiques publiques et de complémentarité avec ses partenaires. Par ailleurs, le Département porte l'ambition de faire de l'éducation un levier d'égalité en garantissant l'égalité des chances au collègue et en créant les conditions de la réussite pour tous.

Le Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) du Pas-de-Calais, devenu en 2014 l'atelier de Création et d'Accompagnement des Nouvelles Offres Pédagogiques en Éducation (CANOPÉ) d'Arras, accompagne, dans le cadre de ses missions, les politiques éducatives et numériques développées par le Département.

Afin de donner une plus ample visibilité à l'activité de l'atelier CANOPÉ d'Arras, le transfert de cet établissement, au sein d'un bâtiment départemental situé 37, rue du Temple, à Arras, à proximité immédiate du campus universitaire, a été décidé par la Commission Permanente, lors de sa réunion du 11 juillet 2016. L'occupation de ces locaux est effective depuis le 1er août 2016. Cet emménagement permet à l'atelier CANOPÉ de renforcer ses liens avec les services départementaux et les établissements d'enseignement et de formation présents sur le site. En 2015, une subvention de 108 000 € avait été attribuée afin de permettre l'installation de l'atelier CANOPE dans les nouveaux locaux. Depuis 2016, le Département accompagne l'atelier CANOPE en lui accordant une subvention de fonctionnement.

Ses missions permettent d'enrichir in situ l'offre de ressources et de services existant et attirent sur ces lieux un public élargi, au premier rang duquel se situent tout naturellement les enseignants des collèges. Le partenariat proposé entre le Département et l'atelier CANOPÉ contribue, aux côtés des équipes éducatives, à la mise en œuvre d'actions dynamisant les usages pédagogiques des outils numériques déployés par le Département dans les collèges du Pas-de-Calais.

Les missions et les compétences en expertise pédagogique et en ingénierie de formation de l'atelier CANOPÉ participent au déploiement des outils numériques dans les collèges (Environnement Numérique de Travail ou usage pédagogique des tablettes). Les

médiateurs-formateurs de l'atelier CANOPÉ animent également des ateliers numériques et contribuent ainsi à la réussite éducative des élèves du Département.

Par courrier en date du 13 septembre 2023, l'atelier CANOPÉ a sollicité une aide au fonctionnement auprès du Département, ainsi que la poursuite de la mise à disposition gracieuse des locaux sis 37, rue du Temple, à Arras.

Dans le cadre du partenariat visant à soutenir les missions et les actions de l'atelier, il est proposé de lui accorder une subvention à hauteur de 16 500 € pour l'année scolaire 2023-2024. Le montant proposé tient compte de la mise à disposition à titre gratuit des locaux susvisés, valorisée à 91 500 €.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, d'attribuer à l'atelier CANOPÉ d'Arras une subvention de fonctionnement, pour l'année scolaire 2023-2024, d'un montant de 16 500 €, dans le cadre du concours apporté à la politique départementale et des contributions au développement des usages des outils numériques au sein des collèges.

La dépense sera imputée au budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-288H01	657382/93288	Subventions aux associations de l'enseignement secondaire et supérieur et colloques	57 000,00	20 500,00	16 500,00	4 000,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY